

a 60534

UNITED NATIONS

NATIONS UNIES

WORLD HEALTH
ORGANIZATION

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTE

CONFERENCE DU PALUDISME POUR LE PACIFIQUE
OCCIDENTAL ET L'ASIE DU SUD-EST

WHO/Mal/103.8 ✓
Taipei Conf./2.8
2 septembre 1954

15 au 27 novembre 1954 - Taïpeh

FRANCAIS *seul*

Le Secrétaire du Comité d'experts du Paludisme a l'honneur
de vous communiquer le rapport suivant:

INFORMATION SUR LE PROGRAMME DE LUTTE ANTIPALUDIQUE
EN CAMBODGE

1. Etat actuel de la lutte antipaludique dans le pays
 - 1.1 Population du pays récemment estimée: 4.000.000 habitants environ
 - 1.2 Nombre d'habitants vivant dans les régions impaludées: 400.000 habitants environ
 - 1.3 Statistiques de morbidité et de mortalité par paludisme pour les derniers quinze ans.

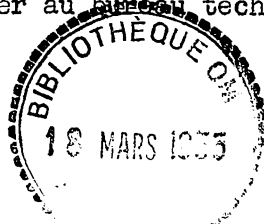
Le paludisme sévissant a l'état endémo-épidémique sur plus de la moitié du territoire du Cambodge n'est pas une maladie à déclaration obligatoire.

Les statistiques de morbidité par paludisme sont entachées d'erreur par défaut. Nous ne tiendrons compte que des cas de paludisme relevés dans les hôpitaux ou les dispensaires de brousse. Dans ces derniers le diagnostic clinique seul peut être fait.

En outre les régions très impaludées, en général très peu peuplées (de l'ordre de 4,5 habitants au Km²) n'ont que de trop rares dispensaires qui ne drainent qu'une très faible proportion des paludéens.

Ces réserves admises nous donnons les statistiques recueillies dans les divers hôpitaux et dispensaires du Cambodge.

(Statistiques à relever au bureau technique du Ministère)



Années	Nombre de cas	Nombre de Consultations	Nombre de décès
1952	83.301	673.452	109
1951	101.358	708.232	71
1950	89.924	625.326	80
1949	80.696	492.565	82
1948	72.914	473.351	114
1947	36.737	374.772	93
1946	45.530	286.939	46
1945	38.104	294.354	180
1943	45.048	399.985	263
1940	88.291	602.900	101

1.4 Population totale directement protégée contre le paludisme en 1953, par une quelconque des méthodes de lutte: 20.000 habitants.

1.5 Régions dont la population étant directement protégée en 1953.

District de Siemréap (partie)
 District de Chamcar-Leu (partie)
 District de Kirivong (partie)
 District de Kampot (partie)

Voir carte jointe qui nous montre les régions déjà protégées et celles qui restent à protéger.

1.6 Voir annexe I (voir rapport final Dr. Postiglione).

1.7 Evaluation des résultats de la campagne.

Nous prendrons comme résultats types ceux obtenus dans le district de Chamcar-Leu choisi comme zone de démonstration et ceux de la zone témoin de Mimot.

Zone de démonstration

Avant les opérations

Index splénique	-	57,4
Index hématique	-	31,1
Index hématique infantile	-	26,1

après les opérations (6 mois après)

Index splénique	-	25,8
Index hématique	-	16,4
Index hématique infantile	-	8,37

Zone témoin

1ère enquête (avant la transmission)

Index splénique	-	32,8
Index hématique	-	17,9
Index hématique infantile	-	12,5

2ème enquête (après la transmission)

Index splénique	-	43,9
Index hématique	-	27,4
Index hématique infantile	-	25%

1.8 Aucune information sûre. L'état de guerre dans ces régions amène la misère et il est impossible d'évaluer les résultats acquis dans le domaine santé, économique et social.

2. Organisation et Methodes du Programme Actuel

2.1 Organisation

Actuellement le service de paludisme au Cambodge est encore à l'état embryonnaire. Son développement souhaité est freiné par l'insécurité.

L'OMS assure la direction technique de ce service qui dépend directement du Ministère de la Santé du Cambodge. Le personnel OMS comprend un malariologiste et un Ingénieur Sanitaire doublés par un parallèle - Du personnel local préparateurs entomologistes et hématologistes nationaux sont affectés à ce service.

Le P.C. général est à Phnom-Penh où existent les bureaux, laboratoires, garages.

Une première station a été créée à Snuol où vient d'être monté un laboratoire d'entomologie. La station est divisée en sous-station avec ses postes tenus par des field-techniciens.

Pour des raisons d'opportunité nous n'avons pu comme souhaité décentraliser le service à l'échelon province.

2.2 Méthodes de lutte antipaludique

2.2.1 Nous utilisons uniquement les insecticides à effet rémanent au taux de 2gr/DDT technique/m² en raison de 2 pulvérisations en 1953. Le rythme

sera annuel en 1954.

2.2.2. Les médicaments antipaludiques ne sont utilisés qu'à l'échelon traitement.

L'étude sera faite cependant pour l'utilisation éventuelle de médicaments en sus des insecticides chez les populations essentiellement nomades.

2.3 Formation du personnel

Il est possible de former actuellement à Phnom-Penh tout le personnel technique nécessaire à l'exécution du projet. Cependant il serait utile que le personnel supérieur complète ses connaissances à l'étranger.

3. Plans d'Avenir

Ne sont qu'un peu théoriques en raison de l'état de guerre.

1953	-	20.000
1954	-	64.000
1955	-	150.000
1956	-	400.000

APPENDIX

